FORMULAIRE DE PLAINTE OU DE DEMANDE DE RÉVISION ADRESSÉES À LA PERSONNE RESPONSABLE DE L'AUDIT INTERNE

Avant la transmission d'une plainte ou d'une demande de révision à la personne responsable de l'audit interne, nous vous invitons à consulter la procédure portant sur la réception et l'examen des plaintes, laquelle se trouve sur le site Web de l'Assemblée nationale du Québec.

Conditions pour porter plainte ou demander une révision

Ce formulaire doit être utilisé pour formuler une plainte ou une demande de révision auprès du ou de la responsable de l'audit interne.

- Une plainte peut être formulée au ou à la responsable de l'audit interne lorsque l'une des conditions suivantes est remplie :
 - La personne ou la société de personnes intéressée, ainsi que son représentant ou sa représentante, n'a pas reçu la décision du ou de la responsable de l'application des règles contractuelles (RARC) trois jours avant la date limite de réception des soumissions à la suite d'une plainte en lien avec le processus d'adjudication d'un contrat.
 - La personne ou la société de personnes intéressée, ainsi que son représentant ou sa représentante, n'a pas reçu la décision du ou de la RARC trois jours avant la date prévue de conclusion du contrat à la suite du dépôt d'une manifestation d'intérêt.
 - La personne ou la société de personnes intéressée, ainsi que son représentant ou sa représentante, est d'avis que la modification apportée aux documents d'appel d'offres après la date limite de réception des plaintes indiquée au système électronique d'appel d'offres (SEAO) prévoit des conditions qui n'assurent pas un traitement intègre et équitable des concurrents, ne permettent pas à des concurrents de participer au processus bien qu'ils soient qualifiés pour répondre aux besoins exprimés ou ne sont pas autrement conformes au cadre normatif.
 - L'avis d'intention requis lors d'un processus d'attribution n'a pas été publié dans le SEAO.
- Une demande de révision peut être formulée au ou à la responsable de l'audit interne dans les trois jours suivant la réception de la décision du ou de la RARC lorsque l'une des conditions suivantes est remplie :
 - La personne ou la société de personnes intéressée, ainsi que son représentant ou sa représentante, est en désaccord avec la décision du ou de la RARC après s'être plainte du fait que les documents d'appel d'offres public prévoient des conditions qui n'assurent pas un traitement intègre et équitable des concurrents, ne permettent pas à des concurrents de participer au processus bien qu'ils soient qualifiés pour répondre aux besoins exprimés ou ne sont pas autrement conformes au cadre normatif.

- ☐ La personne ou la société de personnes intéressée, ainsi que son représentant ou sa représentante, est en désaccord avec la décision rendue par le ou la RARC après avoir manifesté son intérêt à réaliser le contrat mentionné dans l'avis d'intention.

Transmission de la plainte ou de la demande de révision

Le présent formulaire, dûment rempli, doit être transmis par courriel au ou à la responsable de l'audit interne à l'adresse suivante : plaintes.auditinterne@assnat.qc.ca.

Protection des renseignements personnels

Les renseignements tels que vos nom, prénom, adresse courriel et numéro de téléphone sont des renseignements personnels et confidentiels. Ces derniers sont collectés afin que l'Assemblée nationale traite votre plainte ou votre demande de révision. Conformément à ce que la *Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels* (RLRQ, chapitre A-2.1) prévoit, ces renseignements sont communiqués uniquement à la personne responsable de l'audit interne et ne serviront à aucune autre fin. Votre refus de donner les renseignements demandés aurait pour conséquence d'empêcher le traitement de votre plainte ou de votre demande de révision.

Vous avez le droit d'accéder à vos renseignements personnels et, dans le cas où ces derniers seraient inexacts, incomplets ou équivoques, d'en demander la rectification. Pour plus d'informations, nous vous invitons à consulter la politique de confidentialité de l'Assemblée nationale. Enfin, sachez que l'Assemblée nationale procédera à la destruction sécuritaire de vos renseignements, conformément à son recueil de classification et de conservation.

Informations sur la plainte ou la demande de révision

Les champs marqués d'un astérisque (*) doivent obligatoirement être remplis.

1. Identification du plaignant et de ses représentants

Nom de l'entreprise (personne) ou du groupe d'entreprises (personnes) déposant la plainte ou la demande de révision :

* Numéro d'entreprise du Québec (NEQ) :

☐ NEQ inexistant

Si le NEQ est inexistant, précisez la raison :

Nom :

Prénom :

Titre de la personne à contacter :

Courriel :

Téléphone :

* Attestation de véracité des informations :

☐ J'atteste que tous les renseignements fournis dans ce formulaire sont, à ma connaissance, exacts.

2. Renseignements relatifs au contexte de la plainte ou de la demande de révision

* Exercez-vous actuellement ou avez-vous exercé, pour les faits exposés dans la plainte ou la demande de révision, un recours judiciaire?

◯ Oui ◯ Non

* Précisez si votre plainte ou demande de révision concerne un appel d'offres ou un contrat de gré à gré :

◯ Processus d'appel d'offres public/qualification d'entreprises ◯ Processus d'attribution (contrat de gré à gré)

3. Identification du motif de la plainte ou de la demande de révision

*** Selon le processus visé par votre plainte ou votre demande de révision, répondez à l'une ou l'autre des sections suivantes (A ou B).**

A) Dans le cadre d'un processus d'appel d'offres public ou de qualification d'entreprises, cochez la case correspondant à votre motif :

☐ Je suis en désaccord avec la décision du ou de la RARC à l'égard de la plainte que je lui ai formulée concernant un processus d'appel d'offres ou de qualification d'entreprises en cours.

☐ Je n'ai pas reçu, **trois jours** avant la date limite de réception des soumissions, la décision du ou de la RARC à l'égard de la plainte que je lui ai formulée concernant un processus d'appel d'offres ou de qualification en cours.

☐ Je suis d'avis que les documents relatifs à un processus d'appel d'offres ou de qualification d'entreprises en cours, lesquels ont été modifiés après la date limite de réception des plaintes indiquée au SEAO, prévoient des conditions qui n'assurent pas un traitement intègre et équitable des concurrents, qui ne permettent pas à des concurrents de participer au processus bien qu'ils soient qualifiés pour répondre aux besoins exprimés ou qui ne sont pas autrement conformes au cadre normatif applicable à la Direction des ressources financières, de l'approvisionnement et de la vérification (DRFAV) de l'Assemblée nationale.

B) Dans le cadre d'un processus d'attribution, cochez la case correspondant à votre motif :

☐ Je suis en désaccord avec la décision du ou de la RARC de maintenir son intention de conclure un contrat de gré à gré relativement à un processus d'attribution pour lequel j'ai manifesté mon intérêt à réaliser le contrat.

☐ Je n'ai pas reçu la décision du ou de la RARC quant au maintien ou non de son intention de conclure un contrat de gré à gré relativement à un processus d'attribution pour lequel j'ai manifesté, **trois jours** avant la date prévue de conclusion du contrat, mon intérêt à le réaliser.

☐ L'avis d'intention n'a pas été publié par la DRFAV dans le SEAO relativement à un processus d'attribution, avant la conclusion du contrat de gré à gré.

4. Renseignements sur le processus d'appel d'offres ou l'avis d'intention visé par la plainte ou la demande de révision

*** Selon le processus visé par votre plainte ou demande de révision, répondez à l'une ou l'autre des sections suivantes (A ou B).**

A) Dans le cadre d'un processus d'appel d'offres ou de qualification d'entreprises, remplissez les champs suivants :

* Numéro de l'avis inscrit au SEAO :

* Numéro de référence de l'avis inscrit au SEAO :

Titre de l'avis visé par le processus d'adjudication, comme indiqué au SEAO :

Date limite de réception des plaintes inscrite au SEAO :

Date limite de réception des soumissions inscrite au SEAO :

Si la plainte ou la demande de révision concerne un addenda, inscrivez le titre et la date de publication de ce dernier, comme indiqué au SEAO :

Titre de l'addenda :

Date de publication de l'addenda :

B) Dans le cadre d'un avis d'intention de conclure un contrat de gré à gré, remplissez les champs suivants :

* Numéro de l'avis inscrit au SEAO :

Titre de l'avis visé par le processus d'attribution, comme indiqué au SEAO :

Date prévue de conclusion du contrat :

5. Description détaillée des motifs au soutien de la plainte ou de la demande de révision

Au besoin, utilisez les pages 6, 7 et 8 de ce formulaire pour expliquer vos motifs et/ou joignez des pages supplémentaires à votre courriel, ainsi que tout document pouvant aider à l'analyse de la présente plainte ou demande de révision.

* Décrivez de manière détaillée les motifs de votre plainte ou demande de révision en exposant précisément les éléments requis au traitement de celle-ci, ainsi que le titre du document et les sections touchées par les motifs de votre plainte ou demande de révision, le cas échéant.

* Motifs de votre plainte ou demande de révision, ou raisons du désaccord avec la décision rendue par la ou le RARC :

Sections du ou des documents touchées par les motifs de votre plainte ou demande de révision :

Partagez d'autres informations pertinentes, s'il y a lieu :